

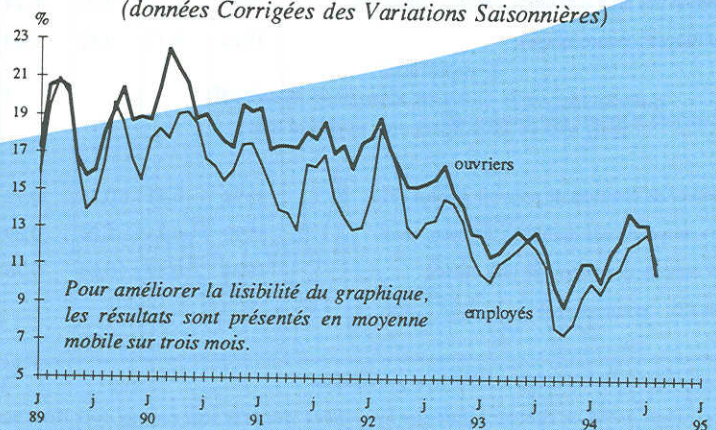
PREMIÈRES INFORMATIONS

ENQUÊTE MENSUELLE SUR L'ÉVOLUTION DES SALAIRES : RÉSULTATS DE SEPTEMBRE 1994

En septembre 1994, peu de salariés ont bénéficié d'une hausse de leur salaire de base. Les hausses accordées sont en moyenne faibles, mais le délai moyen entre deux augmentations est plus court que celui des mois précédents notamment pour les employés. Compte tenu de la faible évolution des prix, le rythme mensuel moyen d'augmentation des salaires est supérieur à celui des prix. Les réserves de pouvoir d'achat des salariés, après avoir progressé en août, restent stables en septembre.

6,7 % des ouvriers et 8,1 % des employés (données CVS) ont bénéficié d'une hausse de leur salaire de base en septembre 1994. Ces proportions sont en net recul par rapport à celles des mois précédents : ce sont les chiffres les plus bas observés depuis le début de l'année.

Graphique 1
Proportion d'ouvriers et d'employés augmentés
(données Corrigées des Variations Saisonnnières)



Indicateurs mensuels relatifs aux salaires des ouvriers

ENSEMBLE DES ENTREPRISES AYANT RÉPONDU	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Proportion d'ouvriers augmentés corrigée des variations saisonnières (%)	1992	19,48	18,55	18,80	14,56	15,54	15,69	14,44	16,19	(1)	16,67	11,84	14,24
	1993	12,07	11,53	10,90	12,74	13,47	12,49	11,16	14,90	9,20	5,61	11,84	12,75
	1994	8,99	11,68	9,93	13,34	13,93	14,53	11,43	13,93	6,72			
Augmentation annuelle des salaires des ouvriers accordée par les entreprises (%)	1992	3,24	3,23	3,27	3,25	3,12	3,09	2,96	2,96	2,93	2,87	2,79	2,77
	1993	2,59	2,48	2,31	2,17	2,13	2,11	2,02	2,00	1,90	1,68	1,65	1,65
	1994	1,60	1,61	1,60	1,60	1,61	1,61	1,59	1,58	1,53			
ENTREPRISES AYANT FOURNI UNE SÉRIE COMPLÈTE DE RÉPONSES DEPUIS LA DERNIÈRE AUGMENTATION	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Entreprises ayant augmenté										(1)			
Moyenne des augmentations accordées (%)	1992	1,75	1,40	1,51	1,61	1,36	1,23	1,32	n.s.	1,23	1,32	1,32	0,98
	1993	1,47	1,19	1,03	1,21	1,17	1,10	1,09	n.s.	1,08	0,99	0,78	1,03
	1994	1,55	1,26	0,96	1,21	1,03	0,97	0,97	n.s.	0,76			
Délai moyen entre deux augmentations (mois)	1992	5,16	4,18	5,27	5,39	4,91	4,66	4,53	n.s.	5,43	5,39	4,82	3,95
	1993	5,54	4,13	4,92	6,10	5,31	5,46	5,48	n.s.	5,22	5,38	4,89	5,22
	1994	7,17	6,47	5,14	6,71	5,73	5,03	5,01	n.s.	4,77			
Rythme mensuel d'augmentation des salaires ouvriers (moyenne des augmentations/délai moyen - pourcentage)	1992	0,34	0,34	0,29	0,30	0,28	0,26	0,29	n.s.	0,23	0,25	0,27	0,25
	1993	0,27	0,29	0,21	0,20	0,22	0,20	0,20	n.s.	0,21	0,18	0,16	0,20
	1994	0,22	0,20	0,19	0,18	0,18	0,19	0,19	n.s.	0,16			
Rythme d'augmentation des prix (moyenne des augmentations des prix subies (2)/délai moyen - pourcentage)	1992	0,28	0,24	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	n.s.	0,23	0,19	0,15	0,15
	1993	0,14	0,07	0,14	0,18	0,26	0,24	0,25	n.s.	0,16	0,12	0,15	0,14
	1994	0,17	0,12	0,13	0,16	0,16	0,19	0,19	n.s.	0,13			
Entreprises n'ayant pas augmenté													
Indicateur de réserves de pouvoir d'achat (3) : (100 + moyenne des dernières augmen. acc./100 + moyen. des augm. de prix subies depuis (2) - pourcentage)	1992	0,41	0,75	0,72	0,73	0,89	0,80	0,63	0,80	0,63	0,69	1,04	0,88
	1993	0,85	1,04	0,69	0,41	0,24	0,32	0,29	0,64	0,60	0,65	0,62	0,53
	1994	0,49	0,84	0,76	0,56	0,67	0,54	0,47	0,76	0,75			

(1) : Les chiffres de septembre 1994 sont provisoires

(2) : Le calcul prend en compte le fait que les indices des prix sont connus avec deux mois de retard

(3) : Cet indicateur concerne les ouvriers qui n'ont pas été augmentés le mois considéré. Sa diminution exprime une tension à la hausse des salaires : cette tension est d'autant plus forte que l'acquis de la dernière hausse des salaires s'est trouvé réduit par les hausses des prix intervenues depuis.

(n. s.) : non significatif

Source : enquête mensuelle sur l'évolution des salaires, DARES, MTEFP.

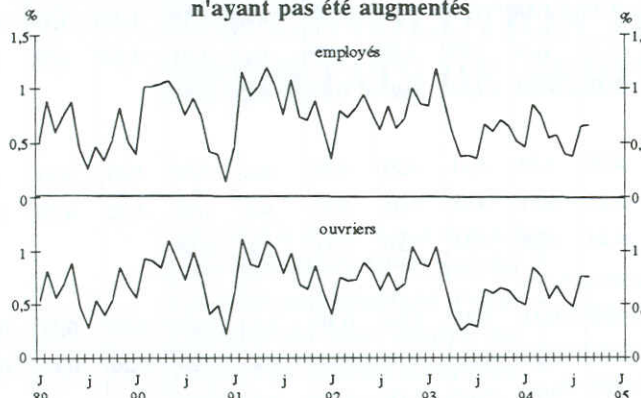
Les augmentations accordées sont faibles. Les ouvriers augmentés en septembre ont reçu une hausse de salaire de 0,8% en moyenne et les employés de 0,9%. Pour les ouvriers, c'est l'augmentation la plus faible observée depuis le début de l'année. Ces hausses restent très concentrées : 50 % d'entre elles sont comprises entre 0,5 % et 1 %.

Le délai moyen entre deux augmentations est plus court que celui des mois précédents notamment pour les employés. C'est le délai le plus court depuis le début de l'année ce qui explique, compte tenu de la faible inflation, le faible niveau des hausses.

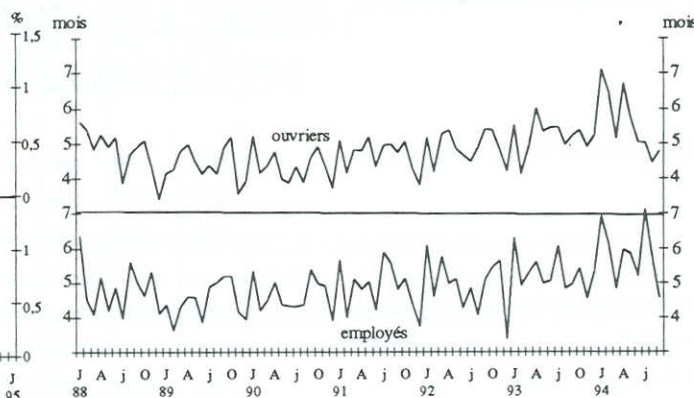
Alors que le rythme mensuel moyen d'augmentation des salaires des employés retrouve, après sa forte baisse en juillet, son niveau de juin, ce rythme atteint son niveau le plus bas depuis le début de l'année pour les ouvriers. Toutefois, pour les deux catégories de salariés, ce rythme est supérieur à celui des prix en septembre.

Après avoir fortement progressé en août à la suite des augmentations de juillet, les réserves de pouvoir d'achat des salariés restent stables en septembre. Depuis leur précédente augmentation, les ouvriers et les employés conservent respectivement un gain résiduel de pouvoir d'achat de 0,75 % et 0,66 %.

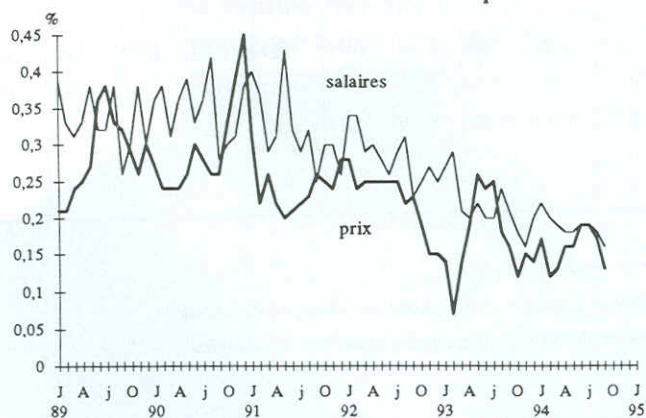
Graphique 2
Réserves de pouvoir d'achat des ouvriers et des employés n'ayant pas été augmentés



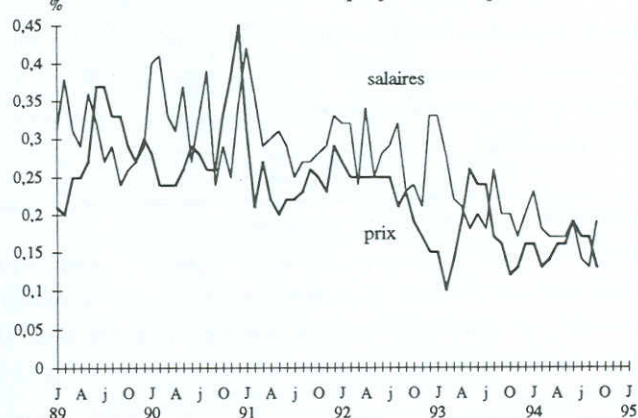
Graphique 3
Délai moyen séparant deux augmentations



Graphique 4
Rythmes mensuels moyens d'augmentation des salaires des ouvriers et des prix



Graphique 5
Rythmes mensuels moyens d'augmentation des salaires des employés et des prix



La méthodologie de l'enquête et la définition des indicateurs ont été publiées dans le Premières Informations n°345 du 30 juin 1993.

Indicateurs mensuels relatifs aux salaires des employés

ENSEMBLE DES ENTREPRISES AYANT RÉPONDU	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
											(1)		
Proportion d'employés augmentés corrigée des variations saisonnières (%)	1992	15,90	16,12	23,09	13,03	11,53	14,63	11,41	13,92	15,02	14,89	13,20	12,10
	1993	9,32	10,43	10,72	12,21	11,45	12,08	13,58	10,03	9,30	3,99	8,99	10,95
	1994	8,29	11,19	9,20	11,31	12,16	12,79	12,16	13,57	8,07			
Augmentation annuelle des salaires des employés accordée par les entreprises (%)	1992	2,76	2,77	2,83	2,85	2,80	2,83	2,65	2,65	2,65	2,59	2,59	2,59
	1993	2,43	2,33	2,11	2,04	2,01	1,98	1,96	1,96	1,88	1,69	1,58	1,56
	1994	1,49	1,49	1,47	1,44	1,44	1,45	1,43	1,46	1,44			
ENTREPRISES AYANT FOURNI UNE SÉRIE COMPLÈTE DE RÉPONSES DEPUIS LA DERNIÈRE AUGMENTATION	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
										(1)			
Entreprises ayant augmenté													
Moyenne des augmentations accordées (%)	1992	1,91	1,48	1,33	1,68	1,29	1,21	1,44	n.s.	1,19	1,29	1,19	1,13
	1993	2,03	1,45	1,17	1,21	0,92	1,00	1,09	n.s.	1,01	1,10	0,78	1,04
	1994	1,56	1,12	0,80	0,99	1,01	0,98	0,99	n.s.	0,85			
Délai moyen entre deux augmentations (mois)	1992	6,09	4,62	5,76	4,99	5,11	4,28	4,86	n.s.	5,09	5,44	5,64	3,40
	1993	6,23	5,10	5,22	5,61	4,98	5,05	6,07	n.s.	4,96	5,42	4,55	5,32
	1994	6,91	6,15	4,84	5,96	5,85	5,20	7,11	n.s.	4,58			
Rythme mensuel d'augmentation des salaires des employés (moyenne des augmentations/ délai moyen - pourcentage)	1992	0,31	0,32	0,23	0,34	0,25	0,28	0,30	n.s.	0,23	0,24	0,21	0,33
	1993	0,33	0,28	0,23	0,22	0,18	0,20	0,18	n.s.	0,20	0,20	0,17	0,20
	1994	0,23	0,18	0,17	0,17	0,17	0,19	0,14	n.s.	0,19			
Rythme d'augmentation des prix (moyenne des augmentations prix subies (2) /délai moyen - pourcentage)	1992	0,27	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	n.s.	0,23	0,19	0,17	0,15
	1993	0,15	0,10	0,14	0,19	0,26	0,24	0,24	n.s.	0,16	0,12	0,13	0,16
	1994	0,16	0,13	0,14	0,16	0,16	0,19	0,17	n.s.	0,13			
Entreprises n'ayant pas augmenté													
Indicateur de réserves de pouvoir d'achat (3) :	1992	0,35	0,80	0,73	0,82	0,94	0,77	0,62	0,84	0,63	0,72	1,00	0,86
(100 + moyenne des dernières augmen. acc./ 100 + moyen. des augmentations de prix subies depuis (2) - pourcentage)	1993	0,84	1,18	0,87	0,59	0,37	0,38	0,35	0,67	0,60	0,71	0,64	0,51
	1994	0,46	0,85	0,75	0,54	0,57	0,39	0,37	0,65	0,66			

(1) : Les chiffres de septembre 1994 sont provisoires

(2) : Le calcul prend en compte le fait que les indices des prix sont connus avec deux mois de retard

(3) : Cet indicateur concerne les employés qui n'ont pas été augmentés le mois considéré. Sa diminution exprime une tension à la hausse des salaires : cette tension est d'autant plus forte que l'acquis de la dernière hausse des salaires s'est trouvé réduit par les hausses des prix intervenues depuis.

(n. s.) : non significatif

Source : enquête mensuelle sur l'évolution des salaires, DARES, MTEFP.